

## **Le Prix Van Horne du meilleur texte d'étudiant.e.s**

(English version follows)

Leader parmi les instituts canadiens de politique publique et d'éducation dans le domaine du transport et des industries réglementées, l'Institut Van Horne offre un prix d'une valeur de 1000\$ pour le meilleur texte proposé par un.e étudiant.e à l'occasion du colloque annuel de l'ACC. Le mot transport est ici considéré dans son sens le plus large puisqu'il inclut les médias et les télécommunications.

### **Raison d'être**

Le prix Van Horne a été créé :

- Pour reconnaître et honorer les universitaires les plus prometteurs dans le champ des études en communication au Canada.
- Pour promouvoir l'excellence universitaire dans le domaine de la communication.
- Pour promouvoir les activités et les études de maîtrise et de doctorat en communication à travers le Canada.

### **Éligibilité**

Les candidat.e.s doivent :

- Être inscrit.e.s dans un programme d'études de maîtrise ou de doctorat en communication dans une université canadienne ou être étudiant.e.s canadien.ne.s/résident.e.s permanent.e.s inscrit.e.s dans un programme d'études de maîtrise ou de doctorat en communication à l'étranger.
- Les candidat.e.s doivent avoir payer leurs droits d'inscription à l'ACC au moment où ils, elles soumettent leur texte en vue de l'obtention du prix.
- Les lauréat.e.s des éditions antérieures ne peuvent pas à nouveau être candidat.e.s, à moins d'avoir obtenu le diplôme du programme d'études auquel ils, elles étaient inscrit.e.s lors de leur première candidature pour le prix Van Horne, et d'avoir changé par la suite de programme d'études.

### **Textes éligibles**

- Tout texte universitaire présenté par un.e étudiant.e
- Les textes doivent être soumis par leurs auteur.e.s

### **Comment participer**

- Les étudiant.e.s doivent envoyer leur texte par courrier électronique au jury (généralement le, la président.e de l'ACC) dans les délais indiqués dans l'appel à communication du colloque annuel.
- Les textes doivent être transmis dans un format lisible : Word, RTF ou PDF.
- Les textes doivent correspondre aux exigences académiques et contenir entre 6000 et 8000 mots, bibliographie et annexes comprises.

- Le dossier doit comprendre une page de garde comprenant le titre du texte, le nom de l'auteur.e, ses coordonnées, l'université d'affiliation et son programme d'étude.

### **Délais de participation**

- La date-limite pour envoyer son texte est fixée chaque année par l'équipe de l'ACC (le, la responsable anglophone, le, la responsable francophone du programme du colloque, le, la président.e de l'association et le, la vice-président.e).
- Les textes envoyés par des étudiant.e.s non-membres de l'ACC ou ne respectant pas les exigences académiques ne seront pas pris en compte lors de l'examen par le jury.

### **Composition du jury**

- Le Prix Van Horne est habituellement administré par le, la président.e de l'ACC qui est également président.e du jury.
- Le, la président.e convoque un jury de trois membres y compris lui/elle-même. Les autres membres du jury font le plus souvent partie du conseil d'administration de l'association, mais peuvent aussi être d'autres professeur.es en communication.
- Les représentant.e.s d'étudiant.e.s ne sont pas admis.e.s à faire partie du jury.
- Les décisions du jury sont définitives et sans appel.
- Les membres du jury délibèrent en toute discrétion et confidentialité.
- La remise du prix a lieu pendant la réception du colloque annuel de l'ACC.

### **Conflits d'intérêt**

- Le principe de collégialité doit régir toutes les délibérations du jury.
- Si un membre du jury estime qu'il y a un réel conflit d'intérêt avec un.e candidat.e, il est de sa responsabilité d'informer les autres membres du jury.
- Les conflits d'intérêt peuvent être liés – mais pas forcément se limiter – aux relations avec le directeur de thèse, la directrice de thèse, aux relations personnelles ou intimes, aux relations professionnelles amicales, et/ou à des collaborations de recherche.
- Le fait qu'un membre du jury soit professeur.e dans le même département qu'un.e candidat.e. n'est pas forcément considéré comme un conflit d'intérêt.
- En cas d'un conflit d'intérêt réel ou perçu comme tel, le, la président.e du jury a le pouvoir de demander au, à la professeur.e en question de s'abstenir de participer aux débats et/ou au vote au sujet de l'étudiant.e concerné.e.

- Au cas où le jury n'est composé que de trois membres et qu'un des membres doit s'abstenir de voter, le ou la vice-président.e de l'ACC devra arbitrer grâce à un vote décisif.
- Autant que faire se peut, il est préférable que le jury aboutisse à un vote à l'unanimité.
- Il n'y a pas de mention honorable et il est préférable que le jury évite des votes serrés.

### **Critères de sélection**

Le jury sélectionne le, la lauréat.e à partir des critères suivants :

#### **1 - Liens avec les études en communication**

- le texte du, de la candidat.e doit être clairement et directement inscrit dans le champ des études en communication
- les travaux interdisciplinaires sont acceptés à condition qu'ils soient directement liés aux études en communication, du point de vue du cadre théorique et/ou méthodologique

#### **2 - Pertinence scientifique et originalité du sujet**

- l'argumentation et l'analyse doivent être innovantes et stimulantes
- le thème de la recherche doit s'inscrire à l'intérieur des courants de recherche et du débat académique dans le champ des études en communication, éventuellement en contestant des travaux antérieurs

#### **3 - Contribution aux études en communication**

- Les arguments et les faits présentés dans le texte doivent, soit renforcer d'autres résultats de recherche dans les études en communication, soit les contester

#### **4 - Potentiel de recherches futures**

- Le texte du, de la candidat.e doit révéler son potentiel à contribuer de manière significative aux études en communication au Canada.
- doit permettre de souligner l'intérêt à poursuivre des études les plus complètes possibles sur le thème sélectionné.

#### **5 - Maturité et finesse de l'argumentation**

- Le texte doit être rédigé de manière facilement lisible
- Les analyses doivent être claires, sans complexité théorique sujette à équivoque.

## **The Van Horne Prize for Best Student Paper**

The Van Horne Institute, Canada's leading institute of public policy and education in the fields of transportation and regulated industries, generously sponsors a \$1,000 award for the best student paper submitted to the CCA annual conference. This is in recognition of their mandate to consider "transportation" in its broadest context, including media and telecommunications.

### ***Rationale***

- To recognize and honour the most promising scholars in Canadian Communication Studies
- To promote scholarly excellence in the field
- To raise the profile of student activity in graduate programs of Communication across Canada

### ***Who is eligible***

- Students currently enrolled in a graduate program in Communications at a Canadian university or a Canadian student (including permanent residents or landed immigrants) enrolled in a graduate program in Communications abroad
- Students must be fully-paid members of the CCA at the time that they submit their paper for consideration
- Previous winners may not apply unless they have completed the degree in which they were enrolled at the time of winning and are now in a different degree program

### ***What is eligible***

- Any single-authored scholarly essay
- Essays must be submitted by the author

### ***How to submit***

- Students must submit their paper electronically to the chair of the jury (usually the President of the CCA) by the stated deadline in the annual conference call for papers
- Papers must be in a readable format, either Word, RTF or PDF
- Papers must be between 6000 - 8000 words, inclusive of bibliography and appendices, and adhere to a recognized scholarly format
- A cover page with the paper's title, the author's name, contact info, university affiliation, and degree status must be included

### ***Submission deadlines***

- Set annually by the CCA conference coordinating team (English language conference chair, French language conference chair, President and Vice-President)
- Failure to submit a version of the paper that adheres to the guidelines here or to secure membership in the CCA by the time of submission will result in disqualification

### ***The jury***

- The Van Horne Prize is usually administered by the President of the CCA, who also serves as the chair of the jury
- The President convenes a jury of at least three members, including him/herself
- Other jury members usually come from the CCA Board of Directors, but can also include members of the professoriate in Communication Studies
- Student representatives are not eligible to serve on the jury
- The decision of the jury is final, no appeals are allowed
- Jury members will treat all deliberations with full confidentiality
- The prizewinner is announced at the CCA reception during its annual conference

### ***Conflicts of interest***

- The principle of collegiality shall govern all deliberations by the jury
- If a jury member feels that there is a real or perceived conflict of interest with one of the students, it is their responsibility to advise the other members
- Conflicts of interest can but do not necessarily include supervisory relationships, personal or intimate relationships, close working relationships, and/or research collaborations
- While there can be concerns raised if a jury member is a professor in the same program as the student, this is not necessarily deemed a conflict of interest
- In the case of a real or perceived conflict of interest, the Chair has the authority to ask the jury member in question to abstain from discussion and/or voting related to the nominee in question
- If there are only three members of the jury and one member is asked to abstain, in the case of a tie decision the Vice-President of the CCA will be asked to cast the deciding vote
- Wherever possible, it is preferable for the jury to arrive at a unanimous decision
- There are no honorable mentions and it is preferable to avoid tie decisions

### ***Criteria***

The jury selects the winner based on the following criteria:

1. Engagement with communication studies

- The essay clearly and directly engages with a recognized area of communication studies
  - Interdisciplinary work will be accepted, but must be clearly linked to communication studies in terms of the theoretical and/or methodological framework
2. Scholarly insight and originality of research
    - Argumentation and analysis is provocative and stimulating
    - The research engages and/or challenges existing streams of scholarly research and debate in the field
  3. Contribution to communication studies
    - Arguments and evidence from the essay are applicable to and/or challenges relevant research in communication studies
  4. Future research potential
    - The essay signals the author's potential to make a significant contribution to communication studies in Canada
    - There are obvious areas for continued study and development into a fully fledged research project
  5. Maturity and sophistication of the argument
    - The readability of the essay in terms of writing style
    - Clarity of analysis without compromising theoretical complexity